INFORMATION PRESSE – PARIS, 4 MARS 2021

L'Agefiph et la Fédération Française Handisport signent un partenariat pour développer l'emploi des personnes handicapées.

Le 4 mars 2021, l'Agefiph et la Fédération Française Handisport (FFH) donnent le coup d'envoi d'un partenariat pluriannuel ambitieux.
Avec le thème du sport, l'Agefiph et la FFH s'engagent à mobiliser les entreprises, accompagner des sportifs de haut-niveau pour leur parcours professionnel et à communiquer pour faire évoluer les représentations autour du handicap au travail.
Autour de valeurs partagées, cette convention fixe les ambitions d'une collaboration progressive jusqu'en 2024, année où Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle s'appuie sur un échange d'expertise et l'organisation d'actions conjointes aux niveaux national et territorial.

« En 2024, la France accueillera l'une des plus grandes compétitions sportives du monde. A mes yeux, elle symbolise le mieux les valeurs les plus nobles du sport : la fraternité, le dépassement de soi et la joie de célébrer ensemble la performance. Au-delà de la joie d'être ensemble, les Jeux sont aussi de formidables opportunités d'emploi qui doivent bénéficier aux personnes handicapées. La convention que nous signons aujourd'hui avec Guislaine Westelinck nous permettra, l'Agefiph et la Fédération Française Handisport, d'y veiller ensemble et de contribuer à la construction d'un monde du travail inclusif. »

précise Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph.

« Unir nos écosystèmes avec l'Agefiph est une fierté pour la Fédération, et presque une évidence, tant le monde de l'entreprise et celui du sport se rejoignent sur de nombreux terrains. Ils ne peuvent que s'enrichir mutuellement. La valorisation des talents individuels au bénéfice d'un projet commun, ou d'un collectif, est notre vocation commune avec l'Agefiph. Par la levée des freins, l'esprit d'équipe, le partage et le dépassement de soi, chacun doit pouvoir façonner un projet de vie et s'y épanouir avec succès. Sur la thématique essentielle de l'emploi, l'Agefiph sera pour tous nos membres, et nos sportifs de haut-niveau, un coéquipier central et décisif. »

se réjouit Guislaine Westelynck, présidente de la Fédération Française Handisport.

Cette convention a pour fondement et pour ambition de concourir à :

- L'intégration sociale des personnes en situation de handicap, grâce à l'emploi.
- L'amélioration de leur qualification professionnelle.
- La promotion du recrutement et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- La construction d'une relation pérenne autour d'objectifs communs, avec l'exigence partagée de contribuer à une inclusion attentive et performante des personnes en situation de handicap, au sein des entreprises et au cœur de la société, avec le renfort des valeurs du sport.

Les axes principaux qui animeront le partenariat durant trois ans, visent à :

- Promouvoir le partage d'expériences et sensibiliser les équipes de l'Agefiph et le réseau des référents handicap de l'Agefiph, aux atouts du sport pour les personnes en situation de handicap.
- Mobiliser les entreprises partenaires de la Fédération Française Handisport, autour de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Optimiser le rapprochement des offres et demandes d'emploi pour les licenciés du mouvement handisport.
- Accompagner les démarches d'insertion ou de reconversion professionnelle des sportifs de haut-niveau.
- Suivre et partager le parcours d'athlètes et d'équipes handisport dans leur pratique, en valorisant l'apport de l'insertion professionnelle dans leur projet de vie.

A PROPOS DE **L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2019, l'Agefiph a financé près de 223 000 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr
Suivez l'Agefiph sur Twitter @Agefiph

A PROPOS DE **LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT**

Aujourd'hui, la Fédération Française Handisport (FFH), association reconnue d'utilité publique, est membre du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et du Comité National Olympique du Sport Français (CNOSF). Avec près de 35 000 licencié(e)s, 1400 clubs ou sections affiliés, 104 comités territoriaux et plus de 55 disciplines existantes dans son réseau, la FFH œuvre pour la promotion, l'organisation et le développement des activités physiques et sportives pour les personnes présentant un handicap moteur, physique ou sensoriel. Son champ d'action touche autant la pratique de loisirs que la compétition, les sports d'été ou d'hiver, pour toutes les générations, mais aussi la formation, le sport santé, le sport nature, la haute-performance et l'expertise technique et humaine. Sa mission s'appuie au quotidien sur trois valeurs fondamentales : la singularité de la personne, sa recherche d'autonomie et son accomplissement dans la société grâce au sport. Dans la perspective des Jeux de Paris 2024, la Fédération s'inscrit comme un acteur central, au cœur de la dynamique du sport pour tous.

Plus d'informations : www.handisport.org
Suivez la Fédération sur Twitter **@FFHandisport**

CONTACTS PRESSE

Ghislaine Cristofoletti
g-cristofoletti@agefiph.asso.fr
Tél. : 06.21.65.41.96

Benoît Hétet
b.hetet@handisport.org
Tél. : 06 61 77 82 82